

Le Père Oliva trouble les 800 ans de l'ordre dominicain

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#), [Relativisme](#)

Date : 9 novembre 2015



L'Ordre fondé par Saint Dominique [a ouvert](#) samedi les festivités autour de son jubilé, afin de célébrer comme il se doit le 800e anniversaire de l'Ordre. Un anniversaire troublé par le père **Oliva**, soi-disant spécialiste de saint Thomas d'Aquin, président de la prestigieuse commission léonine chargée de l'édition scientifique des œuvres du Docteur Commun, chercheur au CNRS, membre du comité de rédaction de plusieurs revues et directeur de la « Bibliothèque thomiste » chez Vrin. Il vient de publier un ouvrage légitimant notamment les relations homosexuelles : *Amours. L'Église, les divorcés remariés, les couples homosexuels*, Paris, Le Cerf, 2015. Quand on pense que l'ordre dominicain a été lié à la Sainte Inquisition, on se dit que beaucoup de chemin a été parcouru... Quel supérieur de l'ordre dominicain condamnera cet ouvrage ? Qui démontrera ces affirmations hétérodoxes voire hérétiques ? Qui défendra la vérité au sein de l'ordre des prêcheurs ? A croire que, là aussi, le lobby gay a pris beaucoup de place...

Né à San Remo en 1964, Adriano Oliva commence par étudier la philosophie puis bifurque vers la théologie et découvre l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. Passionné par l'évolution historique des doctrines, il entre en 1993 à la Commission Léonine – fondée en 1879 par le pape Léon XIII – et se consacre à l'édition critique des œuvres de saint Thomas. Ensuite, il quitte Rome pour Fribourg (Suisse), où il entreprend sa thèse. Puis, la Commission Léonine s'installant à Paris en 2003, le chercheur, qui en est devenu le président, la suit. En 2006 il entre au CNRS, affecté à la section latine de l'IRHT.

C'est un philosophe laïc, **Thibaud Collin**, qui s'est retroussé les manches [pour dénoncer](#) l'argumentation oiseuse du pseudo disciple de St Dominique :

"Dans cet ouvrage, son objectif est de manifester en quoi la doctrine de saint Thomas permet de fonder l'accueil des couples de même sexe « *au cœur de l'Eglise et non à ses marges* » (p. 134) ; l'Eglise pourra ainsi prendre enfin toute sa part à la lutte contre l'homophobie (p.118). On voit que le père Oliva poursuit le même objectif que le désormais célèbre Mgr **Charamsa** mais avec des moyens d'une toute autre nature... et certainement plus efficaces. Ce dont sa lecture amoureuse de Saint Thomas doit nous « purifier » est donc rien moins que la doctrine traditionnelle, apparemment homophobe. Ainsi disposée par un cœur plein d'amour, on doit au Père Oliva de découvrir dans le texte de Saint Thomas ce que nul n'y avait jamais réussi à décrypter. Si tel est le cas, on comprend l'intérêt majeur d'un tel ouvrage pour renouveler non seulement la pastorale des personnes homosexuelles mais aussi les études thomistes. Nous nous attacherons à l'argumentation que le Père Oliva déploie pour fournir au Magistère de quoi légitimer *vial'*autorité de saint Thomas d'Aquin « *l'intégration totale des couples homosexuels dans la pleine communion avec l'Eglise* ». (p. 121) Notre propos n'est pas de nous interroger sur les conditions de l'accueil et de la miséricorde dus à toute personne, ce qui est la tâche des pasteurs.

La démonstration de l'ouvrage repose sur la lecture d'un article de la *Somme de théologie* dans lequel saint Thomas se demande s'il peut exister un plaisir non naturel. Il y a, dit-il, des « *plaisirs qui, à parler absolument, ne sont pas naturels, alors qu'ils sont connaturels à certains égards. Il arrive en effet qu'en tel individu un principe naturel de l'espèce se trouve corrompu; et alors, ce qui est contre la nature de l'espèce devient accidentellement naturel pour cet individu, comme il est naturel, par exemple à cette eau échauffée de communiquer sa chaleur. Ainsi donc il peut arriver que ce qui est contre la nature de l'homme, au point de vue de la raison, ou au point de vue de la conservation du corps, devienne connaturel pour tel homme particulier, en raison de quelque corruption de la nature qui est la sienne. Cette*

corruption peut venir du côté du corps, soit par maladie – la fièvre fait trouver doux ce qui est amer, et inversement soit à cause d'une mauvaise complexion du corps: c'est ainsi que certains trouvent du plaisir à manger de la terre, du charbon, etc.; elle peut venir aussi du côté de l'âme, comme pour ceux qui, par coutume (propter consuetudinem), trouvent du plaisir à manger leurs semblables, à avoir des rapports avec les bêtes ou des rapports homosexuels, et autres choses semblables, qui ne sont pas selon la nature humaine. »

Le Père Oliva tire de ce texte la thèse selon laquelle « *Saint Thomas place le principe du plaisir de l'union sexuelle entre personnes de même sexe masculin comme venant de l'âme et non comme venant du corps, où il avait placé en revanche les plaisirs vénériens.* » (p.84) De là, il en conclut tout d'abord que « *Saint Thomas considère l'homosexualité comme une inclination enracinée dans sa partie la plus intime, l'âme, à partir de laquelle s'expriment les affections et l'amour* » et qu'il faut donc bien distinguer l'homosexualité du vice de sodomie pratiquée en vue du seul plaisir. Dès lors, « *pour cette personne singulière, l'homosexualité ne peut pas être considérée comme contre nature, bien qu'elle ne corresponde pas à la nature générale de l'espèce* » (nature générale que le Père Oliva considère comme une abstraction, alors qu'elle est chez Thomas ce qui fait l'être fondamental de chaque individu existant ; l'essence et l'existence constituent bien chaque personne). En bref, ce texte est lu comme une affirmation que la tendance homosexuelle étant constitutive de certaines personnes, il faut la considérer comme une inclination naturelle à leur âme. La vertu morale va donc consister chez ces personnes à vivre cette inclination selon les exigences de leur humanité, c'est-à-dire dans un amour unique, gratuit, fidèle et « *chaste* ». L'Église doit donc les accompagner afin qu'elles vivent pleinement leur inclination à aimer une personne du même sexe et par là se réalisent. « *L'amour* » devient ici le critère rendant moralement légitime des rapports sexuels entre personnes homosexuelles, exactement au même titre que pour les personnes hétérosexuelles. On a donc compris que le Père Oliva condamne le libertinage qu'il soit *gay* ou *straight* mais on ne voit pas pour quelle raison. En effet, pourquoi l'inclination naturelle à la monogamie ne connaîtrait-elle pas, elle aussi, des exceptions chez certains individus qui dès lors pourraient arguer qu'ils ont une inclination (connaturelle à leur individualité) à désirer vivre une relation amoureuse avec plusieurs partenaires ? Manifestement l'auteur considère qu'un amour conforme à la nature de la personne humaine exige le don de soi à un seul partenaire. Il est donc envisageable que dans un avenir plus ou moins proche un autre clerc stigmatisera la *polyphobie* d'une telle conception.

Pour le Père Oliva, saint Thomas permet de comprendre que l'homosexualité n'est pas illicite car 1) son principe est connaturel à l'individu et 2) sa finalité est l'amour vertueux d'une personne. Une telle argumentation repose sur des contre-sens qu'il convient de manifester. Il semble y avoir ici une lecture sélective du texte de saint Thomas. On rompt la cohérence interne de la doctrine thomasiennne pour mieux ensuite piocher ce dont on a besoin afin de reconstruire sa propre théorie, plus proche de celle de **Michel Foucault** que celle du saint dominicain. Il ne nous appartient pas de discerner les raisons qui permettent de produire tant de paralogismes en si peu de pages mais l'énormité de ses conclusions et la manière dont il tord le texte pour prétendre lui faire dire le contraire de ce qu'il affirme jettent le discrédit sur sa rigueur scientifique. Revenons sur les deux points principaux.

1) Le Père Oliva laisse de côté le fait que saint Thomas affirme dans le texte cité plus haut que

la connaturalité nécessaire pour qu'il y ait plaisir vient de la *corruption* (l'altération) du principe naturel de l'espèce, en l'occurrence ici l'orientation de l'être humain vers une personne de sexe opposé, orientation rendant possible la transmission de la vie dans le seul cadre adéquat à sa dignité, le mariage. Or quelle est l'origine de cette inclination corrompue ? Est-ce bien l'âme comme le Père Oliva l'affirme, ce qui lui permet de souligner sa spiritualité et son enracinement au plus profond de la personnalité rendant une telle inclination « naturelle » à cet individu ? Lorsqu'on lit attentivement le texte on constate que sa cause est la coutume (consuetudo), qui est une disposition acquise créant ce que saint Thomas appelle une « seconde nature ». L'Aquinat dit ici que la consuetudo est « du côté de l'âme » et non du côté du corps parce que, contrairement aux processus biologiques, seules les puissances de l'âme peuvent être disposées par la répétition des mêmes actes créant une accoutumance. Il est donc clair que dans ce texte Thomas d'Aquin considère que le plaisir sexuel (contre-nature) goûté comme connaturel par la personne homosexuelle s'enracine dans une consuetudo opposée à la raison, ce qui se nomme une disposition vicieuse. Saint Thomas ne s'intéresse donc pas dans ce texte à l'étiologie de l'homosexualité (en développant par exemple une thèse innéiste) mais à la cause du plaisir non naturel ressenti comme naturel par certaines personnes. On peut certes discuter sa thèse mais on ne peut sans anachronisme projeter sur ce texte, comme le fait le Père Oliva, une problématique typiquement moderne. Thomas ne se pose que la question du plaisir engendré par un acte opposé à la nature humaine et donc au bien objectif de l'homme (ici la sodomie) et ne cherche pas à identifier l'origine d'un type psychologique que la psychiatrie du XIXème finira par nommer « homosexuel ».

2) Le deuxième point central de son argumentation pour légitimer les unions homosexuelles est bien sûr que l'inclination vers une personne de même sexe doit se réaliser dans un amour fidèle et qu'il est du devoir des pasteurs de bénir et de soutenir les unions homosexuelles. « *Un couple homosexuel a un droit fondamental à se former, car l'homosexualité est composante constitutive de la nature individualisée des deux individus qui s'unissent dans une amitié naturelle et, éventuellement, surnaturelle* ». (p. 96) Dès lors la bénédiction « *renforcerait l'union d'un baptisé avec son partenaire et offrirait un soutien au chemin de fidélité du couple homosexuel* ». (p.97) Il y a confusion ici entre l'amitié véritable et l'attraction affective et sexuelle. En raison de l'unité substantielle de l'âme et du corps, « *l'homosexualité, en tant qu'enracinée dans l'âme, s'exprimera et devra aussi être vécue corporellement.* » (p.94) Comment le Père Oliva articule tout cela avec l'enseignement moral de saint Thomas sur la loi morale naturelle et les vertus?

« *La personne homosexuelle devra vérifier la sincérité de son inclination homosexuelle et prendre comme règle de vie les principes qui sont communs à toute vie chrétienne* ». Nous constatons que la sincérité a remplacé la vérité. Or la vérité morale désigne pour la raison d'un sujet l'adéquation du bien à réaliser par ses actes libres à la nature humaine telle que Dieu l'a créée. Le Père Oliva raisonne en plein subjectivisme puisque la loi naturelle finit selon lui par se proportionner à l'individu dont le principe naturel est dénommé altéré par Saint Thomas. De là, les incroyables contorsions pour neutraliser les textes sans équivoque de Saint Thomas sur la sodomie. « *Dans le contexte de morale sexuelle qui est celui du chapitre 122, §9 au livre III de la Somme contre les gentils, Thomas affirme qu'utiliser ses mains pour marcher, alors qu'elles sont physiologiquement conformées pour un autre usage, c'est ne commettre qu'un péché léger voire aucun péché. Nous pouvons appliquer un tel exemple à l'organe sexuel, grâce à la*

nouveauté de Humanae vitae 10 : bien que l'organe sexuel soit physiologiquement ordonné à l'autre sexe, qu'est-ce qui interdirait de l'utiliser dans un rapport avec le même sexe dans le contexte d'un vrai amour homosexuel, unique, fidèle et gratuit ? Rien, faut-il répondre sans hésiter. » (p. 106) En clair Thomas réserve le terme de *sodomie* pour qualifier un acte dont le caractère peccamineux n'est pas qu'il serait en lui-même contraire à la nature (et donc au bien objectif) de la personne mais qu'il est vécu sans amour. Dès lors, une sodomie pratiquée dans un amour unique, fidèle et gratuit devient légitime et peut être bénie par Dieu et son Eglise.

Le Père Oliva pioche donc dans l'encyclique du bienheureux **Paul VI** l'idée que tout acte conjugal n'a pas à être fécond afin de neutraliser la différence que saint Thomas fait entre la sodomie (qu'il considère « comme incompatible au bien de la nature qui est la conservation de l'espèce ») et le fait de marcher sur les mains (puisque « ce genre d'usages désordonnés ne font guère obstacle au bien de l'homme » dit saint Thomas). Mais alors pourquoi ne pas situer ce passage d'*Humanae vitae* dans son contexte immédiat afin de saisir le sens des présupposés anthropologiques et moraux de la « *paternité responsable* » ? On reste pour le moins très interrogatif devant une telle lecture, à croire que les textes sont ici considérés comme de simples matériaux pour construire une nouvelle théorie s'autorisant de ceux-ci. Cela est-il digne d'un théologien philologue ? En effet, le paragraphe qui précède celui sur lequel il s'appuie contient en germe toutes les raisons permettant de comprendre en quoi les actes sexuels entre personnes de même sexe est toujours gravement contraire à la dignité des personnes et qu'en aucun cas « l'amour » ne peut les légitimer. « *Par rapport aux processus biologiques, la paternité responsable signifie connaissance et respect de leurs fonctions: l'intelligence découvre, dans le pouvoir de donner la vie, des lois biologiques qui font partie de la personne humaine. Par rapport aux tendances de l'instinct et des passions, la paternité responsable signifie la nécessaire maîtrise que la raison et la volonté doivent exercer sur elles.* » Et quelques lignes plus bas, toujours dans le §10 : « *La paternité responsable comporte encore et surtout un plus profond rapport avec l'ordre moral objectif, établi par Dieu, et dont la conscience droite est la fidèle interprète. Un exercice responsable de la paternité implique donc que les conjoints reconnaissent pleinement leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers la famille et envers la société, dans une juste hiérarchie des valeurs. Dans la tâche de transmettre la vie, ils ne sont par conséquent pas libres de procéder à leur guise, comme s'ils pouvaient déterminer de façon entièrement autonome les voies honnêtes à suivre, mais ils doivent conformer leur conduite à l'intention créatrice de Dieu, exprimée dans la nature même du mariage et de ses actes, et manifestée par l'enseignement constant de l'Eglise.* »

Ce qui empêche notre auteur de saisir cette organicité de la doctrine morale thomasiennne reprise par l'Eglise universelle est une conception de l'amour réduit à un sentiment et de la vérité réduite à la sincérité d'un individu devenu mesure de la nature humaine. Dès lors, le lien nécessaire entre amour et vérité sur le bien objectif et intégral de la personne est ignoré. La signification conjugale du corps sexué, signe et instrument du don de soi, repose effectivement sur l'unité substantielle de la personne telle que Thomas la conçoit. Mais cette signification est objective car elle s'inscrit dans la nature humaine et ses inclinations vers le bien; bien que la personne a à réaliser par des actes vertueux (la communion des personnes et la transmission de la vie). L'amour d'amitié pour saint Thomas est fondé sur la vertu et la vertu n'est jamais pour lui le développement d'un principe naturel altéré."